

## Réunion du Conseil d'administration du mercredi 2 juillet 2025 à 15h00

Délibération n°2025-23

Objet : Recours à un outil de comptabilité analytique  
du GIP Informatique des CDG

### Ont participé aux décisions

#### Collèges des communes affiliées

- administrateurs titulaires présents : Mme GEIL-GOMEZ, M. LEFEBVRE, Mme TRILLES, M. FONTES, M. SALAT, Mme NAYA, M. SAVELLI, M. RASPEAU, Mme DUPRAT, M. CHARLAS, M. CADAS, Mme ARTIGUES.
- administrateurs titulaires représentés par leurs suppléants : M. LADEVÈZE représenté par M. GILLON.
- administrateurs titulaires représentés par pouvoir : Mme CAMAIN représentée par M. FONTES, M. GUERRA représenté par M. LEFEBVRE, Mme JARNOLE représentée M. SALAT, M. CAMPAGNE représenté par Mme TRILLES.

#### Collège des établissements publics affiliés

- administrateurs titulaires présents : M. SIOUTAC.
- administrateurs titulaires représentés par leurs suppléants : Néant.
- administrateurs titulaires représentés par pouvoir : M. CALAS représenté par M. SIOUTAC.

#### Collège des adhérents article L.452-39 du Code Général de la Fonction Publique

##### Représentants des communes adhérentes

- administrateurs titulaires présents : Mme RIEU.
- administrateurs titulaires représentés par leurs suppléants : M. FOUCHIER représenté par Mme MEIFFREN.
- administrateurs titulaires représentés par pouvoir : Néant.

##### Représentants des établissements publics adhérents

- administrateurs titulaires présents : Mme DOSTE.
- administrateurs titulaires représentés par leurs suppléants : Néant.
- administrateurs titulaires représentés par pouvoir : Néant.

##### Représentants du Conseil Départemental de la Haute-Garonne

- administrateurs titulaires présents : Mme VOLTO.
- administrateurs titulaires représentés par leurs suppléants : Néant.
- administrateurs titulaires représentés par pouvoir : Néant.

## Contenu délibération

La Présidente rappelle que le CDG31 tient depuis 2013 une comptabilité analytique permettant le calcul des coûts de revient de l'ensemble des missions facultatives proposées par l'établissement.

Cette analyse comptable et financière est réalisée via l'outil Excel. Cet outil connaît aujourd'hui des limites d'utilisation au regard des besoins actuels et à venir de l'établissement : les mises à jour sont complexes et contribuent à diminuer la fiabilité et la complétude des résultats.

La Présidente rappelle que la Chambre régionale des comptes (CRC) d'Occitanie indiquait dans son rapport sur la gestion du CDG31 fin 2022 la nécessité de mettre en place le plus rapidement possible une comptabilité analytique plus performante.

Elle indique également que, dans le cadre de la mise en place du projet d'établissement, des besoins en matière de pilotage des activités et enjeux financiers ont été exprimés et une action spécifique liée au « *déploiement d'une culture de contrôle de gestion* » a été retenue et adossée à trois axes principaux à savoir :

- Disposer d'une comptabilité analytique performante ;
- Disposer d'outils de pilotage des activités à destination des managers ;
- Renforcer le dialogue de gestion interne.

La Présidente informe l'assemblée que le Groupement d'Intérêt Public Informatique des Centres de Gestion (GIP) propose depuis plusieurs années divers logiciels ou outils spécifiquement adaptés aux besoins des CDG.

Aussi, par délibération 2022-38 en date du 6 juillet 2022, le CDG31 a adhéré au GIP dont la participation financière se décompose en deux parties :

- Une **cotisation** annuelle : 10 500 € ;
- Une **contribution** annuelle relative à l'utilisation des applicatifs mutualisés proposés par le GIP adossée au nombre de CDG utilisateurs des outils concernés et portée en fonctionnement ou en investissement selon sa nature et son montant.

La Présidente précise que l'applicatif de comptabilité analytique proposé par le GIP est un outil adossé à la comptabilité réglementaire et basé sur des importations automatisées de données. Il est construit autour de 3 entités : l'analyse des coûts de revient, l'aide à la décision et le contrôle de gestion.

Elle indique que 47 CDG sont utilisateurs à ce jour. Cet applicatif permet donc de s'inscrire dans une démarche mutualisée, d'obtenir une cartographie sur des clés de compréhension communes utiles au sein de la coordination régionale notamment, et de créer un « référentiel commun CDG » permettant d'apporter des analyses et des réponses partagées, notamment à la CRC.

La Présidente indique complémentairement qu'une présentation de l'outil a été réalisée et a permis de mettre en avant ses facilités de déploiement.

Les coûts induits par le recours à cet outil sont fixés comme suit :

Coûts installation - Formations sur la base de 3 jours	Inclus
Jour de formation complémentaire	300 € / jour
Contribution annuelle au support et à hébergement (hors option masse salariale)	14 500 €

**Après discussion, le Conseil d'administration décide à l'unanimité :**

- D'approuver le recours au logiciel de comptabilité analytique proposé par le Groupement d'Intérêt Public Informatique des centres de gestion pour une durée minimale de deux ans aux conditions précédemment indiquées ;
- De donner mandat à la Présidente pour la réalisation de toute opération en rapport avec la mise en œuvre de ce projet.

Fait à Labège,  
Le 02/07/2025

La Présidente,



Sabine GEIL-GOMEZ